

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIESTROISIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

(1998-1999)

LE 1er SEPTEMBRE 19981.00 RECUEILLEMENT2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
TENUE LE 1er SEPTEMBRE 1998 À 20 h 00  
AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU  
À LA PRAIRIE  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN  
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, JOHANE CHEVRIER,  
HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE DAOUST-  
BIGONNESSE, MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEIS, CLAIRE LAVIGNE-LABELLE, SYLVIE  
PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE-GIRARD, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-  
CREVIER

MM. GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, YVON DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN  
SYNNOTT, JEAN VENDETTE, PIERRE VOCINO

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MMES DANIELLE FAVREAU, représentante du Comité de parents  
LISE HAINEAULT-GAUTHIER, représentante du Comité de parents

MM. NORMAND LAPOINTE, directeur général et MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint  
MME MONIQUE HÉBERT, directrice générale adjointe

AINSI QUE:

MM. JACQUES AUBRY, directeur du Service des ressources humaines  
PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles  
CLAUDE HÉBERT, directeur du Service de l'informatique  
JEAN JOLY, secrétaire général  
JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières  
MICHEL MONETTE, directeur des Services éducatifs aux jeunes  
GILLES PRESSEAULT, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation  
professionnelle

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Frenette dépose, au nom des parents, une demande de transport pour un enfant de 4 ans.

Madame Boucher dépose une lettre de remerciement pour la solution apportée au problème déjà soulevé.

Madame St-Pierre déplore le fait de ne pas avoir été prévenue que son enfant en service de garde ne serait pas transporté.

Monsieur Fournaise, de Sainte-Catherine, demande une modification à un trajet d'autobus scolaire.

Madame Nadon, de La Prairie, déplore la même situation que Madame St-Pierre précédemment.

Une journaliste du journal Le Soleil s'informe sur divers points concernant la rentrée scolaire et le transport dans le secteur de Châteauguay.

Monsieur Roussin émet son opinion concernant le nombre de représentants au Conseil d'établissement.

Monsieur Villemure, de Candiac, réclame le droit systématique au transport pour le service de garde.

Madame Gagnon, de l'école de la Petite-Gare, s'interroge sur les pratiques relatives à la formation et au fonctionnement des classes multi-programmes.

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(C.C.-070-09-98)

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir:

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

5.01 Suivi à la période de questions de la séance du 18 août 1998

6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 août 1998

6.02 Correspondance

6.02.01 Direction régionale de la Montérégie

6.02.02 Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

6.03 Loi sur le tabac: Information

6.04 Rentrée scolaire: État de dossier

6.05 Conseils d'établissement

6.05.01 Détermination du nombre de représentants pour les écoles

6.05.02 Détermination du nombre de représentants pour les centres

6.06 Comité de transport: Désignation de deux commissaires

6.07 Programme de formation des commissaires

6.08 Ajout à la liste des établissements pour l'année 1998-1999

6.09 Ajout aux actes d'établissement pour l'année 1998-1999

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 Comité E.H.D.A.A.: Détermination du nombre de représentants

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 Échéancier des constructions en cours: Information

12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

13.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

13.01 Mémoire sur le pacte fiscal

14.00 DEMANDE D'INFORMATION

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

5.01 SUIVI À LA PÉRIODE DE QUESTIONS DE LA SÉANCE DU 18 AOÛT 1998

Monsieur Maurice Brossard fait part du suivi apporté à trois demandes formulées à la séance du 18 août dernier concernant le secteur de Châteauguay ainsi qu'à deux demandes concernant le secteur de La Prairie.

Madame Monique Hébert informe les membres du suivi apporté à la demande de Madame Fortin.

6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 AOÛT 1998

- DISPENSE DE LECTURE

(C.C.-071-09-98)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 août 1998.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

(C.C.-072-09-98)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 août 1998 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 CORRESPONDANCE

6.02.01 DIRECTION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance de l'accusé de réception de la direction régionale de la Montérégie relativement à l'expression des besoins en immobilisations de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

6.02.02 COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance de l'invitation à proposer des candidatures au "Prix Droits et Libertés 1998", provenant du président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

6.03 LOI SUR LE TABAC: INFORMATION

Le directeur général présente, à titre d'information, le texte de la Loi sur le tabac et attire l'attention sur la date d'entrée en vigueur des articles touchant les établissements scolaires.

Une période de questions suit.

6.04 RENTRÉE SCOLAIRE: ÉTAT DE DOSSIER

Madame Monique Hébert et Monsieur Maurice Brossard présentent verbalement un état de dossier sur la rentrée scolaire.

Monsieur Pierre Gastaldy complète avec un état d'avancement des travaux majeurs.

Copie de la lettre aux parents des élèves de l'école Bonnier est jointe en annexe.

Une période de questions suit.

6.05 CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance des mesures spécifiques de soutien à la mise en place des conseils d'établissement, telles que déposées en annexe sous la cote 6.05.

## 6.05.01 DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS POUR LES ÉCOLES

ARRIVÉE D'UN COMMISSAIRE

À 22 h 12, arrivée de Monsieur Jacques Caron.

(C.C.-073-09-98)

CONSIDÉRANT l'ensemble des avis exprimés lors de la consultation effectuée sur la question,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

QUE les membres du Conseil des commissaires:

- déterminent, pour 1998-1999 et 1999-2000, le nombre de représentants des divers groupes concernés aux conseils d'établissements;
- procèdent, à compter de février 2000, à une nouvelle consultation sur le sujet en incluant, dans ladite consultation, chacun des conseils en exercice, en plus des groupes concernés;
- déterminent le nombre qui suit de membres des divers groupes concernés en réservant à la catégorie respective de personnel les places prévues pour le personnel enseignant, le personnel professionnel (incluant les agents de pastorale au primaire), le personnel de soutien et celui des services de garde, que ces places soient ou non occupées en 1998-1999 par le personnel concerné:

Écoles primaires de moins de 300 élèves, sans service de garde:	4 parents 2 enseignants 1 P.N.E. 1 soutien
--------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------

Écoles primaires de moins de 300 élèves, avec service de garde:	5 parents 2 enseignants 1 P.N.E. 1 soutien 1 membre du personnel du service de garde
--------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------

Écoles primaires de 300 élèves et plus, sans service de garde:	5 parents 3 enseignants 1 P.N.E. 1 soutien
-------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------

Écoles primaires de 300 élèves et plus, avec service de garde:	6 parents 3 enseignants 1 P.N.E. 1 soutien 1 membre du personnel du service de garde
-------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------

Écoles intermédiaires et secondaires	6 parents 4 enseignants 1 P.N.E. 1 soutien
--------------------------------------	-----------------------------------------------------

- acceptent qu'un conseil d'établissement puisse être formé exceptionnellement, en réajustant en conséquence le nombre de membres des groupes concernés, dans le cas où une assemblée générale de parents d'une école primaire de 300 élèves et plus, d'une école intermédiaire ou d'une école secondaire ne parviendrait pas à recruter le nombre de parents déterminé par la Commission mais obtiendrait quand même le nombre minimal légalement requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 6.05.02 DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS POUR LES CENTRES

(C.C.-074-09-98)

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle,

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent, pour fins de consultation auprès des groupes concernés, la répartition du nombre de représentants qui suit:

GROUPES	ÉDUCATION DES ADULTES	FORMATION PROFESSIONNELLE
Élèves	2	2
Enseignants	3	3
P.N.E.	1	1
Soutien	1	1
Socio-économiques et Socio-communautaires	2	2
Entreprises	2	2
Parents	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>13</b>

QUE les délais consentis à cette consultation permettent au Conseil des commissaires de statuer sur le sujet à sa séance ordinaire du 6 octobre prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 6.06 COMITÉ DE TRANSPORT: DÉSIGNATION DE DEUX COMMISSAIRES

##### MISE EN CANDIDATURE

(C.C.-075-09-98)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Conseil des commissaires désignent Madame Hélène Cormier-Langlais à titre de membre du Comité de transport.

(C.C.-076-09-98)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Pierre Vocino

QUE les membres du Conseil des commissaires désignent Madame Linda Zagrodny-Crevier à titre de membre du Comité de transport.

(C.C.-077-09-98)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean Vendette

QUE les membres du Conseil des commissaires désignent Madame Claire Lavigne-Labelle à titre de membre du Comité de transport.

(C.C.-078-09-98)

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis

QUE les membres du Conseil des commissaires désignent Madame Françoise Théoret à titre de membre du Comité de transport.

(C.C.-079-09-98)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jacques Caron

QUE les membres du Conseil des commissaires désignent Monsieur Luc Chartier à titre de membre du Comité de transport.

RÉPARTITION TERRITORIALE

(C.C.-080-09-98)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Conseil des commissaires procèdent à la désignation au moyen de deux votes distincts, tenant compte de la répartition territoriale, le premier vote portant sur les deux premières candidatures (territoire Commission scolaire du Goéland), le second portant sur les trois autres candidatures (territoire Commission scolaire de Châteauguay).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VOTE SECRET

L'assemblée procède au vote secret.

Au terme du premier vote, Madame Hélène Cormier-Langlais est désignée membre du Comité de transport, par vote majoritaire.

Au terme du second vote, Monsieur Luc Chartier est désigné membre du Comité de transport, par vote majoritaire.

## 6.07 PROGRAMME DE FORMATION DES COMMISSAIRES

Madame la présidente présente le document figurant en annexe sous la cote 6.07.

Comme suite,

(C.C.-081-09-98)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent le programme d'intégration et d'information des membres du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, tel que déposé en annexe sous la cote 6.07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 6.08 AJOUT À LA LISTE DES ÉTABLISSEMENTS POUR L'ANNÉE 1998-1999

(C.C.-082-09-98)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

QUE les membres du Conseil des commissaires acceptent l'ajout, déposé en annexe sous la cote 6.08, à la liste de ses établissements pour l'année scolaire 1998-1999 adoptée en vertu de la résolution C.P.-196-05-98 du Conseil provisoire, amendée par la résolution C.P.-234-06-98 dudit Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 6.09 AJOUT AUX ACTES D'ÉTABLISSEMENT POUR L'ANNÉE 1998-1999

(C.C.-083-09-98)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

QUE, pour l'année scolaire 1998-1999, soit délivré un acte d'établissement à chacun des établissements ajoutés à la liste en vertu de la résolution C.C.-082-09-98, conformément au document déposé en annexe sous la cote 6.09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JA  
MPH.7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

## 7.01 COMITÉ E.H.D.A.A.: DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS

(C.C.-084-09-98)

CONSIDÉRANT la recommandation, déposée en annexe sous la cote 7.01, de la directrice générale adjointe, Madame Monique Hébert,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Conseil des commissaires déterminent comme suit le nombre de représentants par groupe au Comité E.H.D.A.A.:

- 9 parents d'élèves identifiés comme handicapés ou ayant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage qui seront désignés par le Comité de parents, la moitié pour un mandat d'un an, l'autre pour un mandat de deux ans.
- 3 parents substitués avec droit de vote lors de remplacement.
- 2 enseignants désignés par leur association.
- 2 membres du personnel professionnel non enseignant désignés par leur association.
- 1 membre du personnel de soutien désigné par son association.
- 2 représentants d'organismes qui dispensent des services à ces élèves désignés par le Conseil des commissaires.
- 1 directeur d'école désigné par le directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.C.-085-09-98)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Conseil des commissaires invitent les organismes suivants à poser leur candidature:

- Office des personnes handicapées du Québec (O.P.H.Q.)
- Clinique de santé mentale externe - Centre hospitalier Anna-Laberge
- Centre Montérégien de réadaptation
- Service de réadaptation du Sud-Ouest (S.R.S.O.)
- Association des personnes handicapées de la Rive-Sud-Ouest (A.P.H.R.S.O.)
- Centre Saint-Jude
- Centre Bel Essor
- C.L.S.C. Kateri
- C.L.S.C. Châteauguay
- C.L.S.C. Jardin-du-Québec

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

## 11.01 ÉCHÉANCIER DES CONSTRUCTIONS EN COURS: INFORMATION

Un échéancier des projets de construction majeurs est déposé sous la cote 11.01.

12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

13.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

13.01 MÉMOIRE SUR LE PACTE FISCAL

(C.C.-086-09-98)

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent les orientations figurant dans le document de travail sur la réforme du pacte fiscal et dans la feuille de route, déposés en annexe sous la cote 13.01, lesquelles orientations serviront de base au mémoire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries sur le sujet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.00 COMITÉ DE PARENTS

15.00 DEMANDE D'INFORMATION

Madame la présidente s'informe de l'état du dossier relatif à l'intersection des rues Lafayette et Saint-Francis, à Châteauguay.

16.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

(C.C.-087-09-98)

À 23 h 37, l'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome

QUE la séance du Conseil des commissaires tenue le 1er septembre 1998 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame la présidente déclare la séance levée.

Micheline Patis  
Présidente de la séance

J. M. P. H.  
Secrétaire général